



PEX 22/02

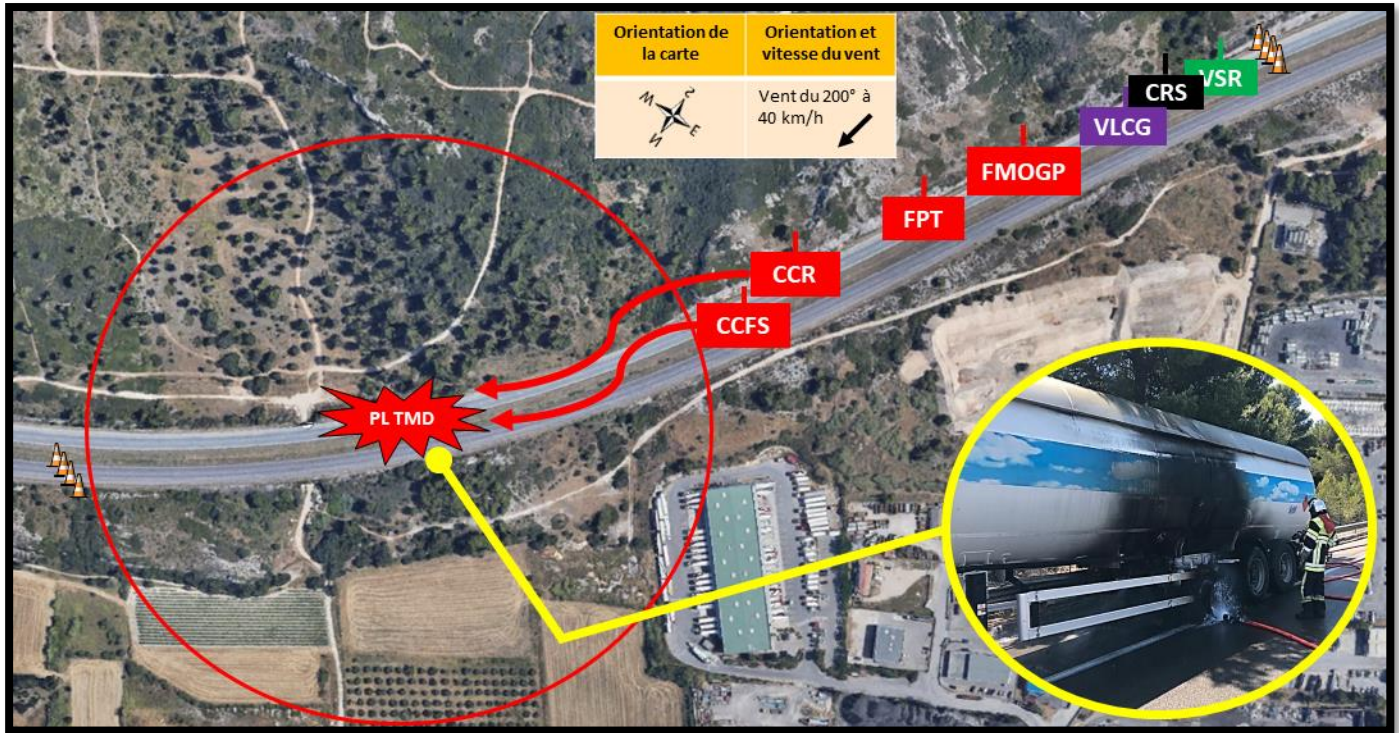
FEU DE PL AVEC TMD

CONTEXTE OPÉRATIONNEL

Le mardi 9 août 2022 à 12h07, le CTA reçoit un appel indiquant un feu au niveau des « pneus » d'un camion-citerne sur l'Autoroute 55.
Rapidement, un appel du PC NORD viendra préciser qu'il s'agit d'un transport de Propane.

SITUATION À L'ARRIVÉE

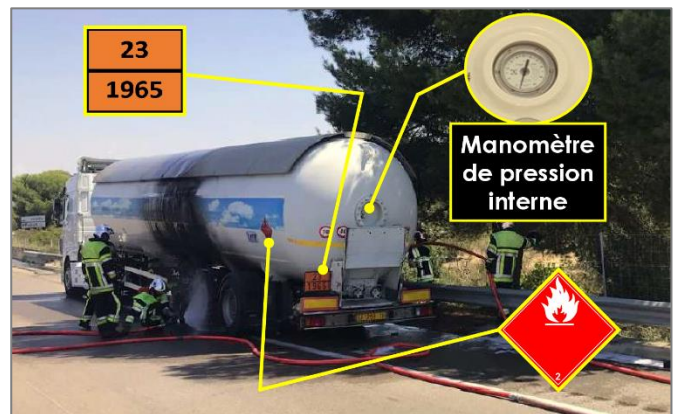
Il s'agit d'un feu en développement sur un ensemble routier TMD. Le feu se situe au niveau de l'essieu arrière d'un semi-remorque transportant un GPL de type propane. Le risque de propagation à l'ensemble du PL et à la végétation n'est pas écarté.



MOYENS AU DÉPART



MOYENS EN RENFORT

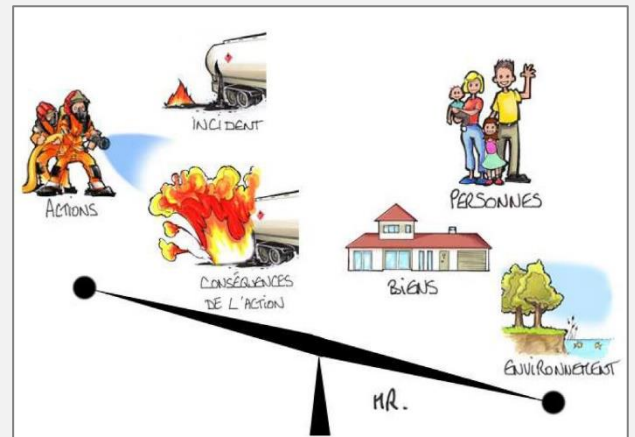


LA BALANCE BÉNÉFICES-RISQUES

Sur cette intervention :

- Le feu d'essieu est en développement depuis 13 minutes malgré une tentative d'extinction par le conducteur du PL (3 extincteurs ont été utilisés) ;
- Les fumées noires et les flammes visibles de part et d'autre de la cuve ne permettent pas de visualiser toute déformation de celle-ci. Aucune fuite de gaz n'est identifiée. Le rayonnement impacte un pin et menace la végétation à proximité.

Et vous, **qu'auriez-vous fait ?**



La balance bénéfices-risques © Matthieu Robert – SDIS 85

« La balance bénéfices-risques constitue le rapport entre les risques encourus lors d'une action, ou générés par une action, et ses éventuels bénéfices pour les personnes, les biens ou l'environnement »

« Le Cos conduit son analyse de la situation et se base sur son expérience pour répondre aux questions suivantes :

- La prise de risque en vaut-elle la peine ?
- L'engagement des équipes est-il justifié ? »

GDO. Exercice du commandement et conduite des opérations V2, décembre 2021 © DGSCGC

PREMIÈRES ACTIONS

- Attaque directe du feu d'essieu
- Éviter la propagation à la végétation
- Fermeture de l'autoroute dans les deux sens
- Refroidissement de la cuve / prise de température à la caméra thermique / relevés explosimétriques



Vidéo explicative d'un BLEVE

LA PHASE DE DÉPOTAGE

Une fois les opérations d'extinction et de refroidissement terminées, l'attention du COS s'est focalisée sur la problématique de la semi-remorque et de son contenant. La première idée de manœuvre consiste au :

- Dépotage de la phase liquide dans une seconde semi-remorque
- Brulage du gaz restant à l'aide d'une torchère

Pour assurer la sécurité de cette opération, le COS dimensionne un dispositif hydraulique de grande longueur (400m environ) à 2000l/min.

Le COS a pour obligation d'éviter tout risque de sur-accident et d'aggravation de la situation initiale !



Problème lors du dépotage en phase liquide :

- Inquiétude quant au très mauvais état des demi-raccords (corrosion)
 - Problème de manipulation lors du dépotage ce qui entraîne un débit insuffisant
- = Échec de l'idée de manœuvre pour le dépotage



Le torchage :

- Durée estimée du torchage : 8 jours !
- Compte-tenu de la durée, la décision est prise de remorquer la semi-remorque au sein de l'entreprise en charge du torchage (située à environ 5 km du lieu de l'incendie)
- Après avoir choisi l'itinéraire approprié, escorte du remorqueur par un dispositif de protection
- Une fois à destination, fin de l'opération SP

ÉLÉMENTS DÉFAVORABLES

- Absence de point d'eau à proximité ;
- Risque de BLEVE dans les 20 minutes ;
- Conditions météorologiques ;
- Proximité immédiate d'un massif forestier ;
- Opération de longue durée située sur un axe routier majeur (16 heures) ;
- Train de départ initial incomplet (absence de CCGC) ;
- Difficulté de compréhension avec le conducteur du PL (ce dernier est Italien) ;
- Absence de soupape de sécurité au niveau de la cuve ;
- État général de la semi-remorque ;
- Dépotage de la phase liquide impossible.



ÉLÉMENTS FAVORABLES

- + Aucune habitation menacée par le risque de BLEVE ;
- + Accessibilité du sinistre ;
- + Réactivité du CODIS qui précise, en transit, le contenu de la semi-remorque ;
- + Premières actions déterminantes des primo-intervenants qui annihilent le risque de BLEVE et la propagation à la végétation ;
- + L'officier CODIS du jour est RCH 4 ;
- + Aide précieuse de l'officier NRBC dans le cadre des opérations de dépotage/torchage ;
- + Coordination interservices ;
- + Points de situation réguliers avec l'ensemble des acteurs de l'intervention.

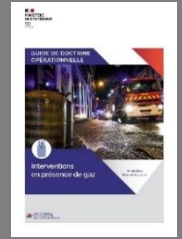


À RETENIR

- ✓ Réaliser la balance bénéfices/risques avant l'engagement d'un binôme ;
- ✓ Appliquer le principe d'engagement minimum ;
- ✓ La zone d'exclusion est au minimum de 200 mètres (cf. GDO) ;
- ✓ En cas d'engagement pour feu sur voie rapide d'un CCGS 13 000, doubler systématiquement avec un CCGC ;
- ✓ Si la situation est instable, privilégier une attaque à distance à l'aide de lances canons (CCFS...) ;
- ✓ Relevés explosimétriques en partie basse (propane : 1,5 fois plus lourd que l'air) ;
- ✓ En cas de doute sur une matière dangereuse, ne pas hésiter à faire appel à l'officier NRBC directement ou via le CODIS ;
- ✓ Un protocole TRANSAID est disponible afin d'apporter une assistance en cas d'accident ou d'incident impliquant un TMD ;
- ✓ Déclencher un soutien sanitaire sur les interventions de longues durées ;
- ✓ En cas d'évolution défavorable, le VRR permettra de procéder à des reconnaissances, une extinction à distance et des relevés thermiques (drone, colossus...).



DOCUMENTATIONS



GDO – Interventions en présence de gaz



RDE 03 – Mise en œuvre du groupe LIF



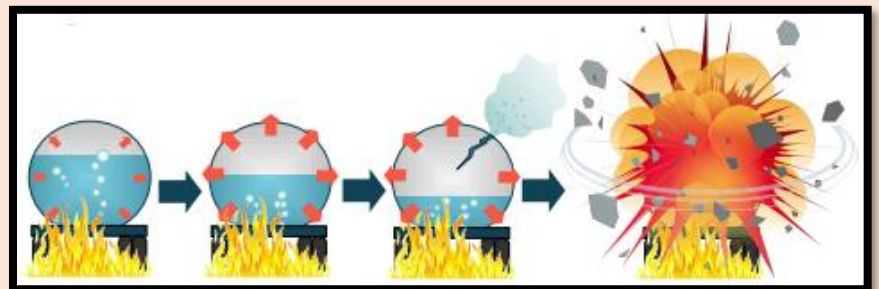
GDO – Exercice du commandement et conduite des opérations
« Chapitre 5.6 : La décision »



Mémoire RCH 4 – Le relevage de citernes de matières dangereuses accidentées

FOCUS SUR LE BLEVE

Boiling
Liquid
Expanding
Vapour
Explosion



Le BLEVE © SDIS 33

« Le BLEVE est l'explosion de gaz stocké dans un réservoir sous forme liquide se produisant lorsqu'il y a rupture brusque de l'enveloppe. La rupture est due à la fragilisation de l'enveloppe par des effets thermique ou mécanique et à l'augmentation de la pression interne. »